lycéenne en terminale cherche infos sur études de droit

Par **sistadream**, le **12/01/2006** à **20:03**

bonjour,
je suis en terminale et je sais que je veux faire mes études dans le droit.je pense devenir avocat ou juge des enfant(meme si se n'est pas encore totalement fixé.Meme si j' essaye de pas mal m'informer il me manque beaucoup de détails et surtout d'avis d'étudiants(et oui je me méfie des differences de discours entre prof et éleves)
je voulais savoir quelles matières étaient enseignées en droit?
je viens d'une série ES et je me débrouille plutot bien,ya t'il un grand changement dans la manière de travailler?(j epense que oui mais jaimerais avoir des détails) ! Image not found or type unknown
quelles différences entre droits privée et droitpublic?
J'envisage d'aller a l' ices a la roche sur yon est ce que certains y sont?
voila pour l'instant c'est tou..j'aurais surement + de question plu tard
merci
ps:dsl pour mon ecriture texto ! Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **12/01/2006** à **20:20**

Pas pour te faire peur mais moi aussi je viens de ES et la méthode de travail n'a rien à voir ! Image not found o
L'avantage avec ce bac c'est la culture générale ! Image not found or type unknown Pour les matières en 1ère année tu as du droit civil et du droit constitutionnel, pour le reste ça dépend des facs...

Pour le reste je laisse mes collègues répondent ! Image not found or type unknown lol

Par **Deckard**, le **12/01/2006** à **20:21**

Première année, les matières sont, par semestre, et sous réserve que ma mémoire ne me joue pas de tours :
-Droit Public : droit constitutionnel (+TD)
-Introduction générale au droit (+TD)
-Introduction Historique et Méthodologique à l'étude du droit (=Histoire du droit) (+TD)
-Economie
-Histoire Politique Contemporaine (Histoire des relations entre Etats et des différents régimes que connu la France depuis, de Waterloo à la Ve République)
-Institutions j'sais plus quoi, plus connu sous le nom de IAJE : en gros, présentations des

juridictions et des pouvoirs de l'Etat Français et de l'Europe.

Puis, second semestre :
-Droit public : droit constitutionnel, la Ve république (+TD)
-Droit privé : Droit civil, le droit de la famille (+TD)
-Une matière au choix : je ne me rappelle plus du choix, mais j'avais pris Relations Internationales (+ TD)
-Culture politique (l'évolution des idées politiques depuis les philosophes de l'antiquité jusqu'a nos jours, avec l'histoire des grands partis d'aujourd'hui)
-Economie
-Histoire du droit
-Enfin, une petite matière, au choix entre projet professionnel (= TPE à propos d'un métier) ou informatique (traitement de texte et tableur).

Différence entre droit public et privé ? Le droit privé gère les relations entre les particuliers, le droit public entre les pouvoirs de l'Etat et les particuliers. Pour beaucoup d'étudiants, une :lol:

autre différence est que l'un est intéressant, l'autre pas Image not found or type unknown

Le fait que tu viennes de ES te sera d'une grande aide pour le -trés rasoir- cours d'économie. Mis à part ça, j'en sais rien, je ne viens pas de ES.

La matière de travailler n'a rien à voir entre le lycée et la fac, et c'est encore plus vrai pour le droit. Au lycée, lorsque tu relachais tes efforts de façon significative, les professeurs le remarquent de façon quasi-immédiate et sont la pour te remonter les bretelles, tandis que dans un amphi, personne ne t'entend crier... De plus, au lycée le programme d'histoire et compagnie t'es rabaché depuis ta plus tendre enfance. Par contre, qui a déjà fait du droit avant sa première année de droit justement ?
Alors il faut se forcer à travailler tout seul chez soi. Si tu te débrouilles assez bien en terminal, c'est que tu as des méthodes de travail, et donc il y a de bonnes chances pour que tu sois operationnelle à la fac.

Enfin, le devoir du juriste est trés différent de celui du lycéen : la seule structure admise est deux grandes parties, elles-mêmes divisées en deux sous-parties. C'est dur au début, mais c'est un coup à prendre.
Les exercices de première année : commentaire de texte (selon la méthode deux parties-deux sous-parties), la dissertation (même méthode), et le cas pratique (méthode à l'arrache total, fais des efforts sur l'ecriture dés maintenant car si tu n'es pas claire tu ne t'en releveras pas).

Par **sabine**, le **12/01/2006** à **20:25**

:lol:

Je ne suis pas d'accord avec les matières! Moi je fais pas tout ça! Image not found or type unknown

Et vous n'avez pas fait de fiches d'arrêt??

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:shock:

Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **12/01/2006** à **20:28**

Les matières ça dépend des facs.
Sinon venir d'ES ou d'une autre série ça change pas des massses danss la mesure ou les matières enseignées n'ont rien à voir avec ce que tu as connu avant. Ceci dit il paraitrait que ce sont les étudiants issus de S qui réussisent le mieux car les raisonnements juridiques sont très cartésien, masi pour moi ça reste à prouver.

Par **sistadream**, le **12/01/2006** à **20:40**

merci pour toutes vos réponses...c'est sympa.
je tiens a préciser que je pense aller dans une fac privée donc pas de problème d'amphi..voilavoila..
personne de l'ices a la roche sur yon????

Par **sabine**, le **12/01/2006** à **20:43**

:?:

Une fac privée?? C'est quoi l'intérêt?? Image not found or type unknown

Par **Deckard**, le **12/01/2006** à **20:45**

:oops:

Pour les matières, je croyais que c'étaient les mêmes pour tout le monde Image not found or type unknown

:shock:

[quote="sabine":29s67v1e]Et vous n'avez pas fait de fiches d'arrêt?? Image not found or type unknown
[/quote:29s67v1e]

;)

Si, aussi, mais je ne considérais que les exercices faits aux partiels Image not found or type unknown

[quote:29s67v1e]je tiens a préciser que je pense aller dans une fac privée donc pas de

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

problème d'amphi[/quote:29s67v1e]
LOL, quand je disais "Dans l'amphi, personne ne t'entendra crier" c'était par référence à Alien : "Dans l'espace, personne ne vous entendra crier".
Ce que je voulais dire par la, c'est qu'en fac, si tu ne fais rien, tout le monde s'en fiche. Tu coules, et on ne te revoit plus au semestre suivant. Ce qui, bien sûr, n'arrive pas lorsqu'on ;)

travaille Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **12/01/2006** à **20:51**

Et bien moi je vais avoir une fiche d'arrêt au partiels... Enfin de toute manière ça dépend des :)

profs et des facs Image not found or type unknown

Par **Deckard**, le **12/01/2006** à **20:56**

[quote="sabine":23ln467b]Et bien moi je vais avoir une fiche d'arrêt au partiels[/quote:23ln467b]
:lol:

ça va, ça va, n'en jetez plus, mon message ne tendait pas à l'exhaustivité non plus Image not found or type unkno

Par **Talion**, le **12/01/2006** à **20:58**

:roll:

Vous avez de la chance d'avoir des fiches d'arrêt aux partiels...De mon temps (Image not found or type unknown) on avait 3 heures pour faire un commentaire complet d'arrêt, dès le premier semestre.

Par **sabine**, le **12/01/2006** à **20:59**

[quote="Deckard":25pp3542][quote="sabine":25pp3542]Et bien moi je vais avoir une fiche d'arrêt au partiels[/quote:25pp3542]
:lol:

ça va, ça va, n'en jetez plus, mon message ne tendait pas à l'exhaustivité non plus Image not found or type unkno

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[/quote:25pp3542]
:lol: :roll:

Image not found or type unknown N'empêche que je vois toujours pas l'intérêt d'une fac privée Image not found or type unknown

Par **candix**, le **12/01/2006** à **21:29**

[quote="Talion":1tebqzoq]Vous avez de la chance d'avoir des fiches d'arrêt aux partiels...De :roll:

mon temps (Image not found or type unknown) on avait 3 heures pour faire un commentaire complet d'arrêt, dès le premier semestre.[/quote:1tebqzoq]

bah c'est ce que j'ai eu moi

Par **sabine**, le **12/01/2006** à **21:32**

:)

Nous c'est qu'au 2nd semestre le commentaire d'arrêt Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **12/01/2006** à **21:35**

venant d'un lycée privé et ayant fait un bac ES, il est vrai que la méthode de travail change! il faut bosser c'est une certitude et avoir de la motivation! par exemple dans notre amphi, au tout début nous étions environ 250 et avant les acances de Noel on était 80 dans l'amphi! et encore je n'ai pas eu de cours depuis noel donc à ce qui parait il y a encore moins de monde dans l'amphi par la suite!

mais au risque de répéter, quel est l'intérêt d'une fac privé?

Par **sistadream**, le **13/01/2006** à **18:06**

ba en fait on sera des classe de 30 comme au lycée et je pense que peut etre sa sera plus facile pour moi(il parait qu'on peut poser des question aux profs alors que dans un amphi je ne pense pas que sa soit possible sinon on ne s'en sort plus si?).
on est aussi plus encadré meme si je suis super motivé je pense que je prefere..voila voila mais en tout cas je n'ai pas dit que les fac n'etaient pas bien!!!c'est juste un choix personnel.... au risque de passer pour une débile qu est ce qu'une fiche d'arret?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yann**, le **13/01/2006** à **18:20**

Tu découvrira ça bien vite! En gros c'est une fiche qui résume l'intérêt d'une décision de justice: "l'histoire", les parties, le problème soulevé, la procédure, la solution, et le raisonnement de la cour.

Par **Deckard**, le **13/01/2006** à **18:30**

Le fait est qu'elles sont extrêmement mal rédigées, et tout l'interêt de l'exercice est de les rendre claires. Il faut en déduire tous les éléments que Yann vient d'exposer ci-dessus.

Par **sabine**, le **13/01/2006** à **18:32**

[quote="sistadream":2v6da7uy]ba en fait on sera des classe de 30 comme au lycée et je pense que peut etre sa sera plus facile pour moi(il parait qu'on peut poser des question aux profs alors que dans un amphi je ne pense pas que sa soit possible sinon on ne s'en sort plus si?).
on est aussi plus encadré meme si je suis super motivé je pense que je prefere..voila voila mais en tout cas je n'ai pas dit que les fac n'etaient pas bien!!!c'est juste un choix personnel.... au risque de passer pour une débile qu est ce qu'une fiche d'arret?[/quote:2v6da7uy]

Personnellement la fac m'a fait mûrir depuis les quelques moi que j'y suis. On devient plus autonome mais encore faut-il y arriver. Si tu préfères être plus encadrée je comprends ton :)

choix Image not found or type unknown

Par **annea**, le **31/03/2006** à **15:46**

Je rejoins ce que disais Sabine, la fac te permet de murir et t'oblige à être autonome. Tu n'auras pas toute ta vie quelqu'un derrière toi pour te dire "fais ci fais ça" ou "oui c'est bien continue". L'inconvénient de la fac c'est peut être l'individualisme des étudiants, la concurence qu'il peut y avoir : par exemple des étudiants qui arrachent les pages des manuels pour pas que tu puissent y acceder ou encore des étudiants qui t'empruntent bien gentillement tes cours et ne te les rendent pas...mais ça fait parti du jeu.
Je voudrais ajouter (en voyant ton premier message) qu e moi, lorsque je suis arrivée il y a 3 ans à la fac je pensais poursuivre ces études pour devenir juge d'instruction et qu'au final je choisie le droit immobilier car le pénal ne me plait pas du tout et que j'ai adoré mes cours de construction et fiscalité immobilière. Donc même si tu envisage aujourd'hui le métier d'avocate ou de juge, tu peux très bien changer d'avis en découvrant les matières qui te seront

proposées!!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown

Anne

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés